

10 mesures face à la lourdeur du marché des vins suisses

Le marché des vins suisses est actuellement dans une phase difficile. En particulier les marchés du chasselas et du gamay sont lourds. Une spirale à la baisse s'est mise en place, avec notamment comme corollaire un prix plancher du chasselas vrac. Cette situation conduit de nombreux vigneron et encaveurs à de fortes difficultés financières et péjore toute la profession par une pression exagérée sur les prix, notamment du chasselas et du gamay AOC.

Pour faire un bilan objectif de la situation, il est nécessaire de rappeler quelques chiffres de l'année viticole 2011 :

- Production de 112 millions de litres, soit plus 9 millions de litres par rapport à 2010, dont 4 millions de blanc et 5 millions de rouge.
- Diminution statistique de 6 millions de litres de consommation, dont 4.8 millions pour les vins suisses.
- En conséquence, une augmentation des stocks de vins suisses de 10.6 millions de litres.
- En 2011, l'importation dans le cadre du contingent tarifaire a diminué de 4.2 millions de litres, diminution dans les rouges (5.2) mais augmentation de 1 million de litres pour les blancs.
- 4008 ha sont plantés en chasselas et 1488 ha en gamay.
- Après le millésime 2009 sans AOC, la zone franche genevoise (maximum 140 ha) a retrouvé son statut AOC dès la vendange 2010. Production de 1.2 millions de litres supplémentaires en 2011.

La perte de parts de marché, notamment du chasselas romand auprès de la grande distribution, est à mettre sur le compte :

- du renforcement dangereux du franc par rapport à l'Euro et du Dollar avec pour corollaire une forte progression des achats transfrontaliers privés (ne figurant pas dans la statistique officielle d'importation), une concurrence extrême sur le marché indigène liée aux offres agressives à l'import et à un ralentissement du tourisme en Suisse ;
- de faibles volumes de chasselas romands à disposition en 2009 et 2010 résultants des récoltes moyennes à faibles de chasselas, mais aussi consécutifs au déclassement momentané de la zone genevoise en vins sans appellation ni indication géographique ;
- le renforcement de la lutte institutionnelle contre la consommation d'alcool, d'une manière générale et en lien à la mobilité privée en particulier.

A noter qu'à fin mai 2012, l'importation à l'intérieur du contingent tarifaire diminue d'environ 2.5 millions de litres en regard de l'année 2011, ce qui permet de garder espoir

dans une amélioration de la situation. A ces fins, il est nécessaire de prendre une série de mesures à différents niveaux. Se limiter exclusivement à la question des contingents tarifaires est une erreur, vu l'évolution de l'importation lors des 17 derniers mois et vu les limites politiques connues dans le cadre de l'OMC. De plus, en analysant la situation et les chiffres, ce n'est pas l'importation commerciale qui augmente mais bien l'importation privée des consommateurs.

Dans cette situation, le comité de la FSV a examiné à plusieurs reprises les mesures possibles, ayant un effet positif à court, moyen et long terme. Elle maintient comme priorité stratégique la volonté de positionner les vins suisses dans des segments de bonne valeur ajoutée, en misant sur la qualité des produits.

Partant du principe qu'il n'y a pas de mesure simple et unique pour améliorer la situation en 2012 et dans les années à venir, le comité, après consultation des sections, a approuvé unanimement la réalisation des mesures suivantes, pour une majeure partie déjà initiée par la Présidence en session parlementaire de mai. Pour chacune d'entre-elle, l'appui de l'IVVS a été obtenu.

1. Renforcer l'image des vins suisses, en maintenant une promotion nationale misant sur l'excellence et le Swissness.
 - Décision du Conseil fédéral de mai 2012, application en cours par SWP sur mandat de l'IVVS
2. Dynamiser encore la promotion régionale, en obtenant le cofinancement de sa promotion à hauteur de 50 % par la Confédération, ceci dès 2013.
 - Motion Favre 12.3314 en traitement parlementaire
 - Motion Barthassat déposée en mai 2012
 - Proposition Germanier en CER-N, garanties pour reprise dans O
3. Demander à la grande distribution de jouer pleinement son rôle socio-économique à l'égard de la production suisse, ceci en adéquation avec les valeurs sociales, la proximité et les paysages du terroir suisse souvent utilisés dans ses publicités.
 - Courriers par IVVS – SWP aux grands distributeurs : suivi des réponses par SWP et IVVS
 - Rencontre avec Swiss : suivi par SWP
4. Reprendre activement les discussions avec le négoce afin d'obtenir une stabilisation du marché, en mettant en place des instruments de marché utiles, tels qu'un Observatoire et de potentiels PLC à usage régional.
 - Intéresser les régions à la Mercuriale vaudoise (en cours) et annonce du projet (dès que mûr) à l'OFAG pour cofinancement
 - Proposition USP : suppression art. 9 al. 3 Lagr dans PA 2017 (en cours)

5. Dans le cadre des travaux parlementaires de PA2014/17, en coordination avec l'USP et les autres branches de l'agriculture, demander l'évaluation de l'attribution des contingents tarifaires des produits agricoles en général selon la prestation réalisée sur le marché indigène.
 - La Motion Freysinger demande l'introduction de ce nouveau système d'attribution des contingents (en cours de traitement, soutien FSV-IVVS)
6. Afin de mieux prendre en compte la réalité des coûts de production des vignobles suisses, dans le cadre de PA 2014/17 faire augmenter les paiements directs aux vignobles en pente et obtenir des aides à l'investissement pour les cultures spéciales.
 - Propositions Germanier en CER-N : majorité pour les aides à l'investissement, Paiements directs à la pente dans O
7. Demander aux interprofessions régionales de limiter les quotas de production dans les AOC montrant des stocks pléthoriques.
 - Majoritairement réalisé
8. Campagne de valorisation non-alcoolique des vendanges 2012 et 2013 à l'instar de 2002 et 2003
 - Motion Hiltpold (en cours de traitement)
9. Campagne d'assainissement des stocks (vins de table) avec le soutien de la Confédération
 - Proposition qui fera l'objet d'une discussion le 5 septembre avec le conseiller fédéral Schneider-Ammann
10. Redevance volontaire sur l'importation pour le financement de la promotion (selon ancien modèle du fonds viticole)
 - Evaluation de l'aspect légal, notamment au niveau de la force obligatoire
 - Discussions avec l'ASCV en cours

La mise en œuvre de ces mesures fait l'objet d'un suivi permanent par le comité FSV et IVVS. SWP et le groupe parlementaire viti-vinicole sont associés aux travaux.

FSV et IVVS, le 24 août 2012